

Zeitschrift:	Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera
Herausgeber:	Parkinson Schweiz
Band:	- (2018)
Heft:	131: Angehörige : Rolle der Angehörigen = Proches : le rôle de l'entourage = Congiunti : il ruolo dei familiari
Artikel:	"Les proches doivent participer aux consultations médicales"
Autor:	Robmann, Eva / Ostler, Elisabeth
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-842616

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Les proches doivent participer aux consultations médicales »

L'échange direct entre le médecin, la patiente ou le patient atteint de la maladie de Parkinson et ses proches est un facteur de succès thérapeutique. Pour ce faire, la confiance entre les différents acteurs est essentielle.



Elisabeth Ostler

Elisabeth Ostler est à la tête du service « Soins et formation continue » de Parkinson Suisse. Infirmière diplômée ES, elle a suivi une formation continue pour devenir spécialiste du Parkinson. Elle conseille les personnes concernées par la maladie de Parkinson au quotidien.

Photo : m&d

Eva Robmann s'est entretenue avec Elisabeth Ostler, infirmière diplômée ES, spécialiste du Parkinson et responsable du service spécialisé « Soins et formation continue » de Parkinson Suisse.

Elisabeth Ostler, les parkinsonien(ne)s doivent-ils ou elles être accompagné(e)s de leur partenaire lors des visites médicales ?

Oui. Les avantages sont énormes, en particulier si la personne atteinte de la maladie de Parkinson est au stade avancé. Dans le cadre de mes consultations, j'encourage non seulement les parkinsonien(ne)s, mais aussi leurs proches, à faire part de leurs questions et de leurs propositions concernant les prescriptions lors des visites médicales. En définitive, toutes et tous sont concerné(e)s par l'évolution de la maladie et le succès du traitement.

Pourquoi la présence des proches est-elle essentielle lors des entretiens médicaux ?

La perception des parkinsonien(ne)s peut différer de celle de leur entourage. Il est important que les proches fassent part de leurs propres observations au médecin. Ce faisant, un échange d'informations de première main devient possible pour toutes les personnes intéressées.

Un entretien entre les proches et le médecin peut-il avoir lieu sans que la personne atteinte de la maladie de Parkinson ne le sache ?

Le médecin peut refuser de s'entretenir avec les proches et invoquer le secret professionnel. En revanche, il doit prendre en compte leurs indications, par exemple les observations concernant les effets secondaires de médicaments. En tous les cas, il est préférable d'informer la personne malade au préalable d'un éventuel entretien.

Comment un couple peut-il se préparer de manière optimale à un rendez-vous médical et combien de temps à l'avance la préparation doit-elle débuter ?

Les parkinsonien(ne)s et leurs proches peuvent consigner dans le journal Parkinson leurs observations concernant l'efficacité et les effets secon-

daires des médicaments, mais aussi les complications et les irrégularités, au moins une semaine au préalable. La carte « perception symptomatique » aide à préparer l'entretien avec le médecin en prenant note des symptômes non moteurs tels que les troubles du sommeil, l'humeur et les douleurs.

Que peuvent faire les proches de parkinsonien(ne)s quand le médecin refuse qu'elles ou qu'ils assistent à l'entretien ?

Les proches ne peuvent pas s'imposer. En revanche, les patient(e)s peuvent signifier à leur médecin leur volonté d'avoir leur partenaire à leurs côtés pendant toute la durée de la consultation. Les conditions optimales pour le succès du traitement sont réunies quand tout le monde – médecin, patient(e) et proches – peut intervenir sur un pied d'égalité. Par ailleurs, les proches doivent aborder le plus tôt possible la question de leur propre sollicitation.



Relève pour les proches qui travaillent

Pour les proches de parkinsonien(ne)s exerçant une activité professionnelle, combiner leur propre travail et l'assistance de la personne malade constitue un défi supplémentaire.

Travailsuisse a mis en place une plate-forme d'information pour les personnes qui sont dans cette situation.

Plate-forme d'information pour les proches exerçant une activité professionnelle :
http://www.travailsuisse.ch/themes/famille/proches_aidants?lang=fr&which_abo=